

Comité national canadien pour la FIG
Rapport à l'intention de l'assemblée annuelle du Conseil Canadien des Arpenteurs-Géomètres
Régina, Saskatchewan
28 et 29 mars 2010

Le Conseil Canadien des Arpenteurs-Géomètres a rencontré à plusieurs reprises l'Association canadienne des sciences géomatiques en vue de former le comité national canadien de la FIG.

Une version préliminaire du modèle organisationnelle et des mandats du comité a été produite.

Objectif :

Présenter une position d'envergure nationale sur des sujets d'arpentage et administratifs pertinents à la Fédération Internationale des Géomètres (FIG); assurer une représentation appropriée à tous les niveaux de l'organisation et préparer le rapport national pour chacune des assemblées générales quadriennales et la Conférence technique internationale.

Organisation

Président : président de l'ACSG

Secrétaire de direction : directeur général, ACSG

Membres

Association canadienne des sciences géomatiques (président ou remplaçant désigné)

Conseil Canadien des Arpenteurs-Géomètres (président ou remplaçant désigné)

Association canadienne d'hydrographie (président ou remplaçant désigné)

Autres organisations qui peuvent de temps à autre rechercher une relation plus étroite avec les activités du comité national canadien de la FIG : Association canadienne de cartographie, Bureau de l'arpenteur général, associations d'expert-métreurs, évaluateurs immobiliers, etc.

Membre correspondant

Tout Canadien détenant une nomination à la FIG (président ou membre d'un comité, ou d'une charge plus élevée, sera un membre correspondant du comité national canadien de la FIG).

Mandats

1. Étudier et développer une position nationale sur des sujets d'arpentage et d'administration relevant de la Fédération Internationale des Géomètres (FIG).
2. S'assurer que le Canada est adéquatement représenté sur les commissions permanentes, les commissions ad hoc, les groupes de travail, les groupes de travail mixtes interassociations et les comités.
3. Se préparer pour chaque assemblée générale quadrennial et la Conférence technique internationale de la façon suivante :
 - a) Publier un rapport national couvrant les activités d'arpentage gouvernementales et non gouvernementales, l'enseignement de l'arpentage, les développements technologiques (incluant les systèmes de positionnement global et d'information géographique), les publications concernant l'arpentage, les activités des sociétés professionnelles et toute autre activité d'intérêt;
 - b) Identifier les principaux enjeux qui seront discutés et sur lesquels des votes seront tenus lors de l'Assemblée générale et élaborer une position canadienne sur ces enjeux;

- c) Considérer la nomination de Canadiens sur l'exécutif et, si approprié, encourager de tels individus à se présenter aux élections lors de l'Assemblée générale;
 - d) S'assurer que des articles techniques de haute qualité sont préparés par des auteurs canadiens afin d'être présentés lors de la Conférence technique internationale et d'être publiés dans le compte-rendu de la Conférence;
 - e) Procurer une tribune nationale, lorsqu'approprié, démontrant les avancés de l'arpentage au Canada en exposant des technologies, des modèles et d'autres exemples représentatifs des développements et des améliorations en arpentage.
4. Encourager la participation canadienne aux séminaires éducatifs de la FIG, à la publication de textes sur l'arpentage et à d'autres projets spéciaux similaires visant à soutenir la FIG.
 5. Le comité doit se réunir annuellement, ou plus souvent, sujet au consentement mutuel des membres.

Budget

Un budget sera préparé et approuvé annuellement par les membres. Le budget couvrira les téléconférences, les envois postaux, le développement de site Web, la location de salle de réunion, etc. Les dépenses annuelles estimées seront partagées entre les organisations membres.

Adhésion internationale

En tant qu'organisation membre au sein de la FIG, l'ACSG maintiendra ses frais d'adhésion à la FIG grâce à la subvention du gouvernement du Canada. L'ACSG fournira l'autre partie de la subvention pour soutenir les membres du comité national canadien de la FIG.

L'AATC devait être membre à l'origine, mais s'est retirée depuis. D'autres questions d'ordre organisationnel ont été soulevées, mais le CCAG n'a pris aucun engagement formel à cet égard.

Au cours de la dernière année, le comité s'est penché sur la formation et la coordination d'une délégation qui participera à la conférence de la FIG à Sydney en Australie en avril 2010, et sur la possibilité de proposer la candidature du pays pour accueillir l'événement en 2018 à Vancouver.

Sarah Cornett, BSc (ing), A.-G.O.

Directrice générale